

# Flash info

Automne 2011

www.saint-pavace.fr

## le mot du Maire



C'est un mot du maire à deux voix que je vous propose pour ce Flash d'automne. En effet une bonne partie de mes propos sont empruntés au mot d'accueil d'Anne Gaëlle Chabagno, exprimé à l'occasion de la célébration des 10 ans du CME<sup>(1)</sup> le 3 septembre dernier.

C'est en 2001, que le conseil municipal « adultes » nouvellement élu a eu la volonté de donner la parole aux jeunes palvinéens dans le but de les faire réfléchir sur leur commune avec une vision plus large que leur seul bien-être personnel. Sous la houlette d'Anne-Gaëlle Chabagno, la commission familiale s'était alors penchée sur les expériences de ce type menées ailleurs. Elle avait décidé de l'ossature régissant ce conseil enfants tel qu'il existe actuellement soit 6 enfants élus tous les ans, en classe de CM2 avec un mandat de 2 ans.

Ce sont donc, au total, 66 jeunes qui ont pris part au Conseil Municipal Enfants depuis sa création auxquels il faut ajouter les 6 nouveaux de l'élection d'octobre 2011.

Durant ces 10 années, des thèmes d'actions récurrents ont été au cœur des réflexions des jeunes : environnement, sécurité routière, actions humanitaires, découverte des bâtiments républicains... Pêle-mêle, on peut citer :

- ♦ des actions environnementales : « Ramasser, c'est pas sorcier ! » pour que nos trottoirs et cheminements restent propres ;
- ♦ des actions de sécurité routière : aux abords des écoles notamment avec l'installation de barrières, l'inversion des stops, des actions contre le stationnement abusif, des passages pour piétons ;
- ♦ des actions humanitaires : collectes de fournitures scolaires pour des écoles au Sé-

## 10 ans déjà !

négal puis au Maroc, une collecte de jouets à destination du Secours Populaire, une marche dans le village en vue de recueillir des fonds lors du tsunami en Inde ;

♦ l'installation de jeux dans les espaces verts de la commune suite à un travail avec les assistantes maternelles ;

♦ des visites de bâtiments symbolisant la République : localement le Conseil Général et la Préfecture ainsi que le Centre de Secours des Pompiers. À Paris : Sénat, Panthéon, Versailles, les Invalides, Matignon, Assemblée Nationale à l'invitation de notre député Dominique LE MENER. Un déplacement aussi pour assister au défilé du 14 juillet suite à une invitation de François FILLON.

Les jeunes sont aussi associés à la vie du village : participation aux cérémonies commémoratives d'anciens combattants, fête du village tous les deux ans, jury des maisons décorées et illuminées de Noël...

Je voudrais remercier tous ceux qui se sont investis, et qui continuent de s'investir dans cette action, qu'ils soient élus, parents, bénévoles, personnel communal ou intervenants divers qui ont été rencontrés et associés. Ils ont été et sont à l'écoute pour mettre en œuvre les différentes actions toujours respectueux des idées des jeunes.

Cette action du CME s'inscrit pleinement dans notre projet de société. En effet, il nous semble que chacun, doit être acteur de la vie locale. Il nous paraît indispensable que les citoyens que nous sommes n'attendent pas tout de la collectivité. Chacun doit prendre sa part dans la vie collective et j'ai souvent dit combien j'étais reconnaissant à tous les bénévoles de la commune qui investissent du temps, de l'énergie et du Cœur au service des palvinéens.

Ce message que nous essayons de faire passer auprès des enfants du CME, il doit aussi être relayé par tous auprès des enfants comme auprès des adultes. Notre société devra tenir compte des nouvelles données économiques et sociales et se donner les moyens d'être plus solidaire et moins dépendante de l'État providence. La formation de nos enfants, l'exemple donné par les parents et des adultes responsables conditionnent largement la société de demain.

Nous espérons que parmi les jeunes élus, ils ont ou avaient entre 9 et 10 ans, nombreux seront ceux qui, plus tard, auront envie de s'investir dans leur vie de citoyen.

Le conseil municipal « adultes » a décidé de symboliser l'investissement et le travail de ces 10 années. À partir de dessins proposés par les enfants, Antoine LEVISSE, un créateur palvinéen, a réalisé la sculpture qui est implantée Promenade du Domé.

Cette flamme qui s'élève, ou cette plante qui pousse s'ouvrant au monde est bien à l'image de nos jeunes, adultes et citoyens en devenir.

Je fais mienne la conclusion d'Anne Gaëlle Chabagno :

**« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit mais un feu que l'on allume »**

Michel Eyquem de Montaigne (1533-1592)

Que, nous adultes, nous soyons à la hauteur pour entretenir ce feu qui est celui de l'avenir.

Philippe Poumailloux  
Maire

1 - Conseil Municipal Enfants

■ LES LOTISSEMENTS



• **La Romerie**

La voirie est terminée : enrobé réalisé, lampadaires posés. Pratiquement toutes les maisons sont habitées.

• **Le Domaine du Lauzai**

Le jeudi 5 juin, Saint-Pavace a lancé ses premières constructions d'habitat social.

Les 14 maisons Sarthe Habitat viendront s'insérer dans le lotissement communal proche du centre du village et de l'ensemble des services.

■ LES ZONES D'ACTIVITÉS

• **Modification du Plan Local d'Urbanisme**

Le Conseil Municipal du 5 septembre 2011 a entériné la modification de notre PLU (Plan local d'urbanisme). La délibération a été transmise au Préfet et un encart est paru dans la presse : la modification est donc désormais applicable.

Ceci permet d'avancer sur les différents projets d'installation dans notre zone d'activités du Bois du Breuil et permettra la création future (études, financement, aménagement...) de parcelles de jardins familiaux le long du chemin du Champ Caillou. D'autre part, quelques aménagements mineurs ont été apportés à notre règlement du PLU.

Les documents sont consultables en Mairie.

L'adjoint à l'urbanisme, **Philippe Cousin**, reçoit sur rendez-vous les mardis et jeudis de 10h30 à 12h.



**Saint Pavace** LOTISSEMENT COMMUNAL  
" Domaine du Lauzai "

**4 TERRAINS DISPONIBLES**

Libre choix constructeur **CLONERIE LOT ECHELON**

Maitre de: **ST PAVACE** **02 43 81 05 94**

• **Zone d'activités du Bois du Breuil**

La CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) a accepté le projet de jardinerie (« Truffaut »).

Des demandes de permis seront déposées avant la fin d'année.

Les projets d'aménagement de cette zone d'activités du Bois du Breuil avancent lentement, mais sûrement.

• **SCOT**

Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) du Pays du Mans est en cours d'élaboration. Des représentants de notre Communauté de Communes des Rives de Sarthe participent aux différentes réunions de présentation et de concertation.

Les orientations qui seront décidées dans ce SCOT auront des incidences sur l'aménagement de notre territoire (constructions d'habitations, installations d'activités, etc.) ainsi que sur les problèmes de transport et de cadre de vie.

Les règles édictées dans le SCOT devront être intégrées dans les Plans locaux d'urbanisme des communes du Pays du Mans. ▶

**voirie**

■ **Travaux d'entretien 2011**

Le parking devant l'école primaire a été refait. En effet, les poteaux en bois en bordure de trottoirs gênaient le cheminement des piétons. Ils sont remplacés par une bordure bloquant les voitures pour faciliter l'accessibilité du trottoir.

Sur le domaine public, l'accès a été amélioré devant les ateliers ANAIS et NUMERISCANN.

Le trottoir côté gauche du Chemin des Ruches a été refait en enrobé.



Du point à temps et le fauchage saisonnier des bernes ont été faits pendant les grandes vacances.

La voirie du chemin des Mantellières est maintenant terminée et un sens de circulation instauré pour mieux sécuriser ce quartier.

La totalité de la voirie de la Cour d'Aillande a été aussi refaite.



■ **Modernisation de l'éclairage public**

➔ Sur le parking de la salle de loisirs, avec la pose de lanternes permettant des économies d'énergie.

➔ Sur la rue des Caillères, l'éclairage public sera prolongé jusqu'à l'entrée du lotissement du Lauzai.

■ **Aménagement de la rue du Monnet**

L'étude d'aménagement de la rue du Monnet est en cours par le cabinet SODEREF. Une réunion de présentation sera prévue avec tous les riverains quand le projet sera plus avancé. Les travaux sont programmés pour 2012.

■ **Dénomination des rues**

La portion de la VC 5, entre le carrefour de la Belvaudière et Bougeance se nommera désormais « Route de Bougeance » et les habitations seront numérotées. ▶

## III GROUPE SCOLAIRE ET TERRAINS DE SPORT

La dernière tranche de réfection de la toiture de l'école maternelle, de la cantine et de l'ancien logement par l'entreprise MEZANGER est terminée. Tous les toits en ardoises, datant de 1952, sont maintenant rénovés.

Au fil des ans, les dalles des plafonds ont été changées, les murs repeints dans toutes les classes et les toilettes adultes de l'école primaire qui ont ainsi retrouvé une nouvelle fraîcheur.

Une nouvelle tranche a débuté cet été avec la rénovation d'une classe en maternelle et l'abaissement du plafond du couloir.

Toutes les poutres du préau de l'école et de la salle polyvalente ont été repeintes par Clément, un étudiant palvinié que la commune a embauché en contrat saisonnier.

Un quatrième tableau numérique devrait être installé.

La main courante autour du terrain de foot et laasure sur les portes des



vestiaires ont également été repeints, ainsi que les chaises des arbitres du tennis ; des plinthes en carrelage ont été posées dans les vestiaires pour éviter l'humidité. ▶



## III DÉCHETS VERTS

Ces déchets doivent être déposés impérativement à la déchetterie.

Il est interdit de les déverser dans les fossés ou les terrains non bâtis, ou de les brûler.

Les dépôts sauvages et les feux de déchets peuvent faire l'objet d'un procès-verbal et d'une amende.



## DÉMARCHAGE À DOMICILE

La mairie vous met en garde par rapport aux démarchages de diverses entreprises. En aucune manière, la mairie même prévenue ne cautionne ces démarchages.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter nos services.



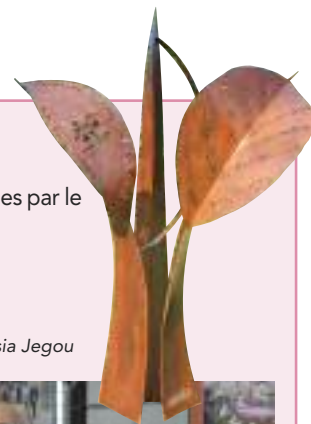
## Le CME a fêté ses 10 ans le 3 septembre.

Les jeunes élus aidés de quelques « anciens » avaient mis au point le déroulement de cet anniversaire.

D'après une idée des jeunes conseillers, un totem, réalisé par Antoine Levisse un artisan de Saint-Pavace, a été implanté sur la promenade du Dôme. Il retrace, ainsi qu'une exposition photos, les différentes actions

entreprises au cours des 10 dernières années par le CME. ▶

Le Conseil Municipal Enfants :  
 Lise Delafuys • Jeanne Roger • Pierre Fatou •  
 Servane Longin-Creff • Emma Coulbeau • Anastasia Jegou



# les écoles

## RENTRÉE SCOLAIRE 2011

Effectifs école primaire : 106 élèves pour 5 classes :

- CP : 21 élèves – Florence HERLIN
- CE1 : 19 élèves – Sylvie BEASSE
- CE2 : 23 élèves – Guy PATOUREAU
- CM1 : 22 élèves – Erwan PRIGENT
- CM2 : 21 élèves – Anne LE FUR

Effectifs école maternelle : 51 élèves pour 2 classes :

- Petite section / Moyenne section :**  
8 + 17 – Anne-Marie BROUARD, directrice du groupe scolaire
- Moyenne section / Grande section :**  
12 + 14 – Claudette PASTEAU

Un nouveau maître, Thomas BROUSMICHE est nommé sur l'école et assure la décharge des enseignants maîtres formateurs.

## ÉTUDES SURVEILLÉES

Les effectifs sont en hausse. Elles sont assurées par un instituteur et du personnel communal de 16h45 à 17h30, après une récréation de 15 mn.

## GARDERIES

Assurées par les employées municipales, les enfants ont la possibilité de jouer, dessiner, lire selon leur envie.

### Maternelles :

Le matin de 7h45 à 8h40, le soir de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30.

### Primaires :

Le matin de 7h45 à 8h40, après l'étude de 17h30 à 18h30.

## CANTINE

Les effectifs varient de 126 à 138 repas d'élèves par jour. Deux services sont mis en place : la maternelle déjeune avec les CM2 de 11h50 à 12h30, puis les autres enfants du primaire jusqu'à 13h10.

Chaque semaine les menus sont en ligne sur le site internet et sont publiés dans les journaux.

Le prix du repas est de 3,30 €, ce qui représente environ 50 % du prix de revient. ▶



## EFFECTIF DE LA GARDERIE

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
maternelle matin	14	14	14	11
primaire matin	10	10	8	8
maternelle soir	22	25	20	22
primaire après étude	17	15	17	11





## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 30 septembre, une cinquantaine de nouveaux habitants ont été invités à un pot de l'amitié à la salle de loisirs. Ils ont pu rencontrer les élus et les présidents des différentes associations. Les personnes présentes ont apprécié ce moment de convivialité.



## LISTE ÉLECTORALE

Les personnes qui souhaitent s'inscrire doivent le faire avant le 31 décembre 2011 : se munir d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

### Prochaines élections :

**Élections présidentielles : 22 avril 2012  
et 6 mai 2012**

**Élections législatives : 10 et 17 juin 2012**

## Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser dans la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire.

Une attestation est remise lors de cette démarche. Elle est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Ils recevront du centre du service national d'Angers une convocation à la journée défense et citoyenneté et seront inscrits automatiquement sur les listes électorales de la commune à 18 ans.



Pour tout renseignement sur le recensement citoyen, contacter la mairie.

## SÉCURITÉ

Comme chaque année scolaire, les écoliers du CM2 ont reçu un « kit sécurité » offert par la municipalité, après une sensibilisation à la sécurité routière par la gendarmerie.



## saint-pavace.fr : le site internet de la commune rénové



La commune a confié à la société TETHIS Interactive le soin de relooker son site internet.

Mise en ligne prévue début novembre.



## COMMERCES

Dans notre centre commercial, le salon de coiffure, le salon d'esthétique, la boulangerie pâtisserie et la pharmacie sont à votre disposition.



Sur la place, le jeudi matin de 8h30 à 12h, un boucher charcutier, Franck Serveau et une marchande de légumes et de produits du terroir, Pascale Jouy, vous accueillent.



### Le jeudi après-midi

De 15h à 19h30 vente de crêpes et de galettes par M<sup>me</sup> Penuelas.

Et de 16h30 à 17h, M. Giffard vous propose ses poissons en provenance de Granville.



Le vendredi, à partir 17h30, vente de pizzas à emporter : La Provençale Laurent Topaloglou.



## Dates à retenir

**14 novembre 2011** : remise des prix du fleurissement, à 19h à la Salle de Loisirs.

**Décembre 2011** : passage du jury des maisons illuminées et/ou décorées juste avant les vacances de Noël.

**11 janvier 2012** : à 19h, vœux du Maire salle de loisirs, tous les pavainéens sont invités.

HORAIRES  
29 AOÛT 2011  
07 JUILLET 2012

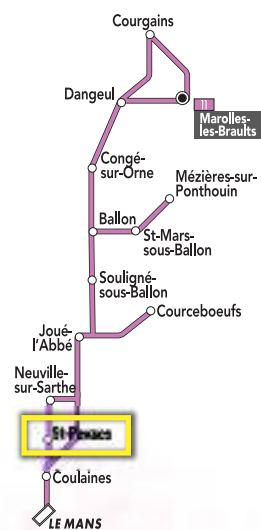


ligne  
**11**

Marolles-les-Braults  
Le Mans



www.lestis72.com



Le TIS passe tous les jours sauf le dimanche à Saint-Pavace.

Horaires sur :  
[www.lestis72.com](http://www.lestis72.com)